



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00521

Numéro SIREN : 333 211 837

Nom ou dénomination : A.E.C. COMMISSARIATS

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2013 sous le numéro de dépôt 536

2013000302

COPIE

EXTRAIT des Minutes du Greffe du Tribunal
de Commerce de NANTES
Département de LOIRE-ATLANTIQUE

**REQUÊTE A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
EN VUE DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

SOCIETE AEC COMMISSARIATS

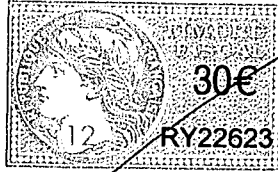
Société à responsabilité limitée

Au capital de 8 000 Euros

Siège social : Allée des Sapins

44470 CARQUEFOU

333 211 837 RCS NANTES



5€

PK31775

Déposé au Greffe

17 JAN 2013

CARQUEFOU, le N° 536
Le 8 janvier 2013 ACS N°

85 6521

Je soussigné :

Monsieur Didier VRIGNAUD, agissant en qualité de Gérant de la société AEC COMMISSARIATS, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 Euros, ayant son siège social allée des sapins – 44470 CARQUEFOU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES, sous le numéro 333 211 837,

ai l'honneur de vous exposer que :

- la société AEC COMMISSARIATS envisage sa transformation en société anonyme
- en application de l'article L.224-3 du Code de commerce, il convient de procéder à la nomination judiciaire d'un Commissaire aux comptes chargé d'apprécier, sous sa responsabilité, la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers, et dont le rapport sera tenu à la disposition des associés qui statueront sur l'évaluation desdits biens et avantages.

C'est pourquoi le requérant a l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, de bien vouloir désigner un Commissaire à la transformation ayant pour mission :

- d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit des associés ou de tiers conformément à l'article L.224-3 du Code de commerce
- et l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la société AEC COMMISSARIATS

Monsieur Didier VRIGNAUD
gérant

ORDONNANCE

Nous, Claude BOLLORE, Président de Chambre au Tribunal de Commerce de NANTES, substituant le Président empêché, assisté de Maître Marielle MONTFORT, Greffier,

Vu la requête qui précède,

Vu les articles L 224-3, L 223-43, R 225-7 et R 224-3 du Code de Commerce,

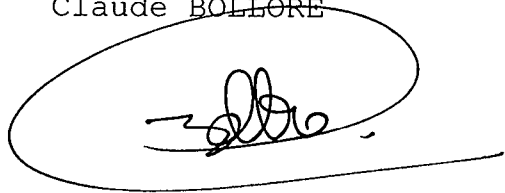
Désignons Monsieur Thierry RETIERE, 3, impasse des Tourmalines, Technoparc 44100 NANTES, en qualité de Commissaire à la transformation de la société AEC COMMISSARIATS, lequel aura pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit des associés ou de tiers et d'établir un rapport sur la situation de la société.

NANTES, le 15/1/2013

Le Greffier,
Marielle MONTFORT



Le Président de Chambre,
Claude BOLLORE



Pour copie conforme

